

Perception verticale et horizontale du mariage polygamique¹ : notions générales

Dr. Barthélemy TANO
Sociologue et Anthropologue

Juillet 2023

On relève plusieurs étapes de la vie sociale, allant de l'antiquité à l'ère moderne. Ces étapes sont rendues possibles grâce, entre autres, à l'expansion démographique qui, elle-même, est la conséquence de l'accouplement fécond hétérogamique, encadré ou pas, depuis la nuit des temps à aujourd'hui. Cependant, sous quelles formes apparaissent les premiers couples hétérogamiques ?

Des conclusions d'auteurs historiques à l'observation de l'évolution sociale aujourd'hui, on constate une cohabitation tout aussi historique, de la monogamie et de polygamie de type polygynique, plus répandue, de l'ère pharaonique à l'ère dite moderne. La polygynie, qui nous intéresse dans cette analyse, est le fait qu'un homme épouse plusieurs femmes.

Toutefois, au contraire d'une opinion générale, actuelle, pensant dénuder l'Africain noir de toute conception égalitaire du genre en matière de vie commune, Larané relève une observation de Hérodote, à l'époque de pharaon, « *des hommes et des femmes faits pour vivre ensemble sur un pied d'égalité. Ils se différenciaient ce faisant du monde oriental et de la Grèce elle-même, attachés à une conception inégalitaire des sexes*². P 2 ».

Cependant, le même auteur signale qu'à la fin de l'antiquité, l'église médiévale, dans l'esprit de la tradition romaine, « *concernant le mariage, (...) promeut l'égalité de l'homme et de la femme dans le couple*.

Les clercs usent de leur autorité spirituelle pour imposer aux guerriers féodaux et aux souverains le respect de la monogamie, l'interdit de la répudiation et l'interdit de la consanguinité. P2 ».

Autrement dit, de l'Afrique à l'Orient jusqu'à l'Occident, on a affaire à des sociétés dans lesquelles ont toujours vécu des hommes et des femmes, sous des formes diverses de vie commune, dont celle qui nous intéresse dans cette analyse, la polygamie³ de type polygynique.

Comment on en arrive à être polygame dans une société dite moderne qui, par ailleurs, a aboli cette forme de vie commune par le mariage ?

Cette question ne peut avoir de réponse sans que nous n'en connaissions l'esprit qui milite pour le choix de plusieurs épouses en dehors des religions révélées depuis la traite négrière jusqu'à la colonisation arabo-occidentale de l'Afrique entière, l'Afrique subsaharienne en particulier ?

Le contexte historique africain de la polygamie, par ailleurs, un contexte qui a prévalu majoritairement en Orient et en Occident, montre la nécessité d'une vie sociale fondée sur le prolongement de la famille par la progéniture extensible. D'où, la promotion de la vie communautaire en général, la vie maritale,

¹ En prélude au projet de loi en Côte d'Ivoire, initié par l'Honorable Yacouba Sangaré en juin 2022, député de Koumassi, projet qui nourrit la polémique autour de la polygamie (optionnelle) : choisir entre la monogamie ou la polygamie face au maire.

² André Larané, 2013, « *Le mariage dans tous ses états* », herodote.net

³ On peut supposer que le type polyandrique, certes avec une structure différente, la femme épousant plusieurs hommes, fonctionne dans le même esprit, au moins, en termes de motivation du choix de l'acteur principal.

en particulier, sur la base de la démonstration « féconditaire⁴ » de chacun de ses membres, singulièrement de la femme en âge de procréer. Aussi, le choix d'un mariage polygamique est chose commune aux catégories sociales stratifiées, chacune allant de sa force concrète capable d'entretenir la femme, l'épouse, mais surtout, les épouses et leurs progénitures. De son pouvoir politique et économique, pouvoir d'engranger des richesses, le souverain peut se permettre plusieurs épouses et leurs progénitures ; tandis que, le paysan s'autorisera plusieurs épouses à condition d'avoir des terres susceptibles d'intéresser et de pouvoir entretenir plusieurs épouses et leurs progénitures. Car, c'est connu et su, la femme est une épouse qui compte, symboliquement, pour et par sa matérialité⁵ aussi vrai que Eve a eu besoin de la pomme pour exister alors que Dieu lui aurait interdit d'en consommer⁶. Autrement dit, il faut des ressources matérielles à un homme pour avoir une ou plusieurs femmes depuis l'aube des temps. Sinon, comment expliquer la prééminence de la polygamie dans des sociétés actuelles qui disposent de toutes les lois d'interdiction ?

Qu'est-ce qui pourrait motiver le choix d'un mariage polygamique chez l'homme, comme acteur principal, de façon générale ?

De la verticalité dans le choix de l'acteur principal ou le cas de la polygamie sérielle

La verticalité dans le choix de l'acteur principal se résume au caractère unilatéral de la décision de l'époux à prendre une autre épouse et donc de passer d'un couple monogamique à une relation polygamique de type sériel. Plusieurs causes peuvent conduire à ce type de polygamie, c'est-à-dire, au choix successif de plusieurs épouses opéré par l'homme, autrement dit, l'une après l'autre. Entre autres, de façon générale, un déficit de fécondité chez la première épouse appelle à épouser une seconde femme. Ce qui est courant dans les sociétés qui perçoivent la sexualité comme le seul moyen de procréer. On a donc une double valeur de la femme comme consécutive à la matérialité et à la fécondité. Aussi, le cumul de l'âge n'ayant aucun effet ni sur le physique de l'homme, ni sur sa sexualité, amène celui-ci à disposer d'une autre épouse, surtout si la première est affectée par l'usure supposée du temps. On comprend bien le jeu psychologique qui se déroule dans la première mouture du couple et qui conduirait au choix d'une seconde épouse plus jeune. Les raisons, cependant, peuvent varier selon les milieux, urbain ou rural, le dernier milieu cité favorisant les raisons, quasi sédimentées, des travaux ménagers et champêtres, travaux qui pousseraient au choix d'une ou d'autres épouses en plus pour aider à les exécuter.

De l'horizontalité dans le choix de l'acteur principal ou le cas de la polygamie simultanée

L'horizontalité dans le choix de l'acteur principal tient dans une consultation simultanée du prétendant des familles des futures épouses et à évaluer ensemble les tenants et les aboutissants d'un tel mariage. L'une des raisons qui rendraient possible ce type de polygamie serait la force matérielle détenue par l'acteur principal et/ou le pouvoir politique dont il dispose qui, dans le contexte social pratiquant, encadrerait son choix. Deux cas ont été observés en Afrique subsaharienne, le mariage de l'artiste musicien FELA Kuti, au Nigéria, ayant épousé vingt-sept femmes le même jour ; la polygamie de type sororal impliquant l'ancien président de la République Démocratique du Congo, MOBOUTOU Sessé Séko et deux jumelles. Des raisons diverses concourent à la contraction de ce type de mariage polygamique, entre autres, venir en aide à des femmes issues de familles défavorisées, rendre un culte due à une croyance au mystère des jumeaux homozygotes, etc., le père de famille, mais éventuellement les épouses et leurs progénitures, se prévalant de leur « vaste » réseau de consanguins.

⁴ Néologisme formulé par nous-même.

⁵ D'un point de vue anthropologique.

⁶ Bible, livre de Genèse.

Symbolisme et usage du mariage polygamique de type polygynique

Si le mariage polygamique est une façon de traduire une certaine puissance politique et matérielle de l'acteur principal ou de l'époux, a-t-il besoin, cependant, d'une telle perspective sociale de matérialité pour exprimer l'abondance de ses ressources ? A priori, non !

Comment alors expliquer la tendance de plus en plus vive à recourir à ce type de mariage ?

D'un point de vue psychologique, on peut indexer l'ego de l'homme, cette disposition du psyché qui apparaît entre 1 et 3 ans chez l'enfant et qui constitue une étape forte de développement mental chez l'être humain.

D'un point de vue biologique, l'appétit sexuel constitue une raison fondamentale dans le choix de ce type de mariage. Il vient ainsi contredire la théorie maslownienne du sexe comme besoin secondaire chez l'homme.

D'un point de vue socio-anthropologique, le contexte des pratiques culturelles usuelles favorise le mariage polygamique, autant que les raisons qui conduisent à ce type de mariage ont à la fois un sens utilitaire et d'usage.

Avantages du mariage polygamique

Les avantages du mariage polygamique sont plus visibles en milieu rural, l'époux, paysan, disposant de ressources humaines relativement abondantes et peu coûteuses. L'économie familiale s'en trouve améliorée. D'emblée, une telle famille est supposée être autosuffisante. De l'intérieur de la famille polygamique donc, la question de la pauvreté s'en trouve quasi résolue. Le bloc de la résilience collective contre les menaces et le risque extérieur semble, en apparence, imperméable vu le contexte élargi de socialisation.

En milieu urbain, pour peu que les épouses veuillent passer de leur caractère de matérialité à la propriété d'agent d'investissement, investissement participatif à l'économie familiale, le mariage polygamique s'en trouve bonifié par l'éventualité de cette mutation.

Enfin, sous la bannière de la religion⁷ ou de la tradition, le mariage polygamique est moins à risque en termes de divorce, contrairement au mariage monogamique de type moderne.

Limites du mariage polygamique de type polygynique

Au niveau de la gouvernance familiale, le contrôle paternel est constamment mis à l'épreuve par l'attitude concurrentielle des épouses. Ce fait entraîne le risque de conflits fratricides, donnant ainsi une possibilité de contrarier la famille élargie de l'extérieur.

Au niveau de la scolarisation, l'égalité des chances pour les enfants en âge d'être scolarisés ne tient qu'à la disponibilité des ressources familiales à encadrer tous les enfants sans exception. Du coup, dans de telles familles, le risque d'une sélection entre les enfants ayant droit et ceux n'ayant pas droit est permanent.

Au niveau sanitaire, sans assurance maladie, les soins thérapeutiques décents peuvent être vite dépassés, surtout en milieu urbain. De surcroît, la promiscuité des membres de la famille polygamique est un risque constant de diffusion épidémique et de grossesses non désirées.

⁷ L'islam en Orient et en Afrique ; les mormons en Amérique.

Aussi, toujours en milieu urbain, la réussite de la famille polygamique repose sur l'apport parental en ressources. Or, le caractère matériel de la femme est un facteur indiscutable qui, pour plusieurs en Afrique subsaharienne, ouvre la voie à la fainéantise ou à la sédentarisation fonctionnelle⁸, chose commune à un nombre non négligeable de conjointes de familles monogamiques. Dans ces cas, le risque de la dislocation de la famille ne tient qu'au courage du père de famille, soit par le travail acharné, soit par des pratiques illicites et illégales.

⁸ Femme au foyer.